

Suivi de la Sterne pierregarin sur le Petit lac genevois Rapport 2020



Photo : A. Barbalat

Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DT – Office cantonal de
l'agriculture et de la nature

Genève, le 18 décembre 2020

Auteur : Cédric Pochelon cedric.pochelon@gobg.ch

Table des matières

Introduction.....	1
Stratégie et actions en faveur des sternes	2
Actions 2020.....	2
Déroulement de la saison et observations de sternes en 2020	5
Perspectives pour 2021	7
Synthèse	7
Remerciements	7
Annexe.....	8

Introduction

Un radeau à Sternes pierregarin est installé à la Pointe à la Bise depuis 2009. Après plusieurs années durant lesquelles des nidifications réussies s’y sont déroulées, la dernière nidification remonte à 2012. Depuis, un couple de Goélands leucophées s’y installe quasi systématiquement et empêche la colonisation du radeau par les sternes.

En 2017, le radeau a été protégé par des rubalises afin d’en empêcher l’accès aux goélands jusqu’à la période propice pour les sternes. Lors de l’enlèvement des rubalises le 28 avril, les sternes se sont approchées du radeau durant deux jours, avant que le goéland ne prenne le dessus et y construise son nid (apparemment prédaté ensuite par une Corneille noire).

En 2018, un second radeau plus simple a été installé, dans le but que les goélands s’y installent en début de saison alors que le radeau à sternes était protégé par des rubalises. Malgré cela, les goélands ont réussi à s’introduire sur le radeau et à y nicher. Des leurres et la diffusion de cris de sternes ont été mis en place dans le but d’attirer les sternes.

En 2019 à la Pointe à la bise, la même stratégie a été mise en place. Le couple de goélands s’est installé sur un bateau non loin, à la Belotte. Durant trois semaines, le radeau a été disponible pour les sternes, qui l’ont peu visité. Fin mai, les goélands ont été chassés du bateau sur lequel ils s’étaient installés, et sont revenus s’intéresser au radeau. Vu l’absence de sternes, ce dernier a alors été condamné afin que les goélands ne s’habituent pas à ce site. Le GOBG était également intervenu sur les sites du nouveau port des Eaux-Vives et de Chens-sur-Léman.

En 2020, le suivi s’est concentré sur le site de la Pointe à la bise.

Stratégie et actions en faveur des sternes

Partant du principe que le Goéland leucophée semblait attendre la libération du radeau (enlèvement des rubalises), une stratégie a été élaborée pour contrer les goélands. Cette stratégie a consisté à installer un second radeau, libre d'accès, en espérant que le goéland s'y installe avant l'arrivée des sternes. Cela doit permettre au goéland d'être déjà « occupé » lorsque le radeau à sternes est « libéré » au début du mois de mai. Cette stratégie à deux radeaux a été présentée par Gottlieb Dändliker, inspecteur de la faune du canton de Genève, lors de la réunion Laridés du 2.12.2017 à Berne, qui regroupait les spécialistes en charge du suivi des colonies de Laridés en Suisse. Plusieurs cas montrent qu'avec deux radeaux, l'un peut accueillir le goéland et l'autre reste disponible pour les sternes. Cette stratégie à deux radeaux a été « validée » lors de cette réunion.

Ainsi, la configuration avec deux radeaux a été mise en place au printemps 2018, avec la mise à l'eau d'un ponton EasyFloat® de 6 mètres par 6 en complément au radeau existant. Le radeau historique, construit selon les caractéristiques des radeaux à sternes usuels est nommé radeau n°1. Le ponton flottant mis à l'eau en 2018 est nommé radeau n°2 (figure 4).

Un rebord en bois a été construit sur le radeau n°2, afin d'éviter que le substrat mis en place (galets roulés) ne passe par-dessus bord avec l'action des vagues. Le radeau n°2 a été mis à l'eau le 13 mars 2018. Il a été amarré à des poteaux en bois existants, visibles depuis la tour d'observation.

Actions 2020

Pointe à la bise

Une visite des radeaux en mars 2020 a permis de remettre en état le radeau n°1, en redressant les treillis entourant le radeau. Ces derniers sont détériorés notamment par les Grands cormorans se posant dessus durant l'été. Un réseau d'élastiques complété par quelques bandes de tissu de voile a été tendu au-dessus du radeau, afin d'en empêcher l'accès aux goélands. Cette méthode a permis de constituer un réseau dense plus rapidement qu'avec des rubalises, et le matériel est réutilisable.

Le radeau n°2 a subi l'action des vagues et se déstructure progressivement. Il n'a pas pu être réparé, d'autant plus au vu des contraintes liées au COVID-19 qui ont influencé le début du printemps et ont limité les possibilités d'intervention.

Contrairement à 2019, les leurres et la l'enceinte portable n'ont pas été utilisés. Les leurres n'avaient pas montré d'effet concluant, et le matériel pour la l'enceinte n'a pas pu être acheté à cause des fermetures liées au COVID-19.



Figure 1 : radeau n°2 installé en mars 2018 (photo : C. Fosserat)



Figure 2 : radeau n°2 ondulant dans les vagues de vent d'ouest, février 2020 (photo : C. Pochelon)



Figure 3 : radeau n°1 protégé par des élastiques et des bandes de tissus, 4 avril 2020 (photo : C. Pochelon)



Figure 4 : Emplacements des radeaux à la Pointe à la bise, vus depuis la tour d'observation (photo : C. Pochelon)

Déroulement de la saison et observations de sternes en 2020

Pointe à la bise

Le déroulement complet de la saison (jusqu'à mi-juillet, considérant qu'après, les observations concernent à coup sûr des oiseaux erratiques) est décrit dans le tableau en annexe. Il est principalement basé sur les observations notées sur le site ornitho.ch. En parallèle, le groupe de diffusion (Whatsapp) qui avait très bien fonctionné en 2019 comme canal de communication entre observateurs, a été relancé. Toutefois, le printemps marqué par le COVID-19 et le peu d'activité encourageante des sternes ont conduit à une quantité d'observations et d'échanges nettement plus restreinte.

Les premières sternes sont arrivées sur le site de la Pointe à la Bise le 21 mars 2020. Le maximum d'oiseaux observés fut d'une quarantaine le 19 avril 2020. On peut noter à ce propos que ce chiffre est d'une part très ponctuel (jamais plus de 17 ind. durant le reste de la saison) et d'autre part nettement inférieur aux maximas observés lors des dernières années avec nidification, lors desquelles des rassemblements de plus de soixante oiseaux étaient signalés (voir figure 7).

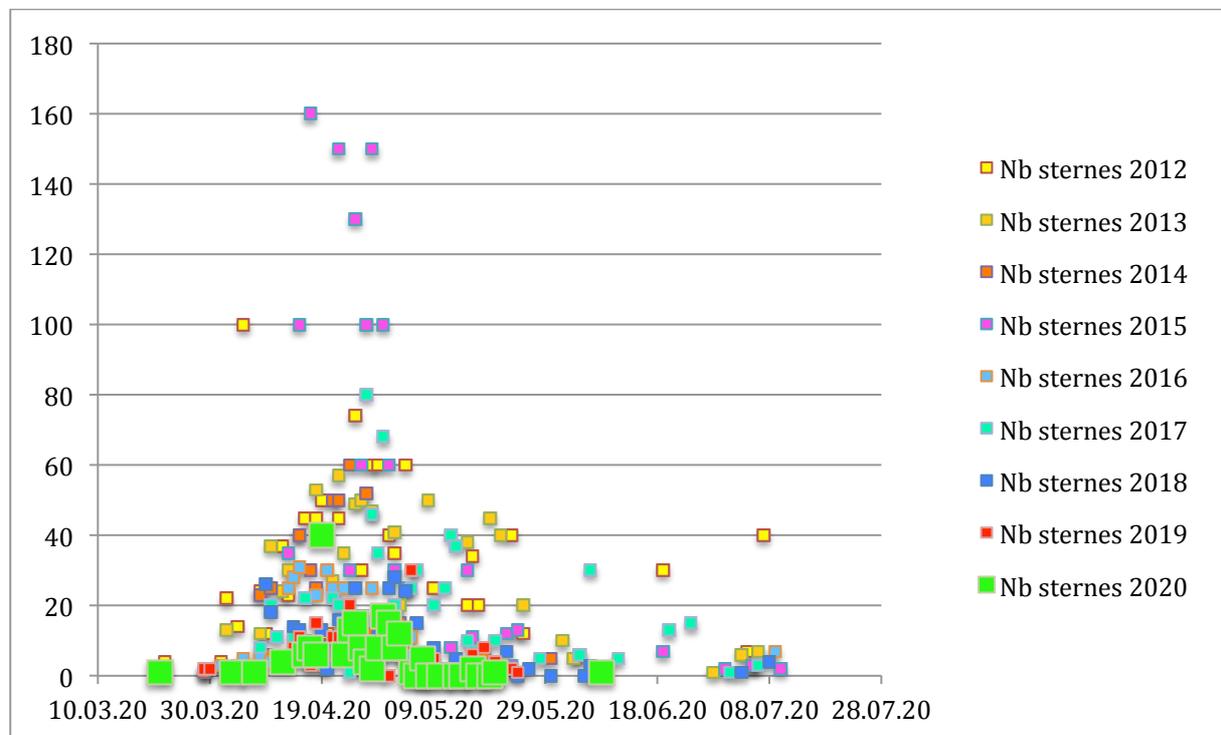


Figure 7 : Nombre de sternes observées à la Pointe à la bise durant la saison de nidification 2020 (source : ornitho.ch)

La diminution du nombre de sternes pourrait s'expliquer par des fluctuations géographiques au niveau lémanique, le site de Préverenges étant par exemple nettement plus occupé depuis la mise en place de la plateforme de nidification (première occupation en 2016). Pour rappel, les autres colonies à proximité de la Pointe à la Bise sont situées sur la retenue du barrage de Verbois (GE), à Préverenges (VD) et aux Grangettes (VD). La saison a été plutôt bonne à Verbois.

Le suivi 2020 a permis les observations principales suivantes, selon le déroulé chronologique suivant :

- Dès la fin de l'hiver, les goélands ont parfois un comportement territorial vis-à-vis du radeau n°1 ;
- 22 février : le filet qui avait été tendu en 2019 sur le radeau n°1 pour empêcher la nidification des goélands est enlevé, avec définition des travaux de « rénovation » à entreprendre ;
- 1^{er}-6 avril : la pression des goélands s'intensifie, ils occupent de plus en plus régulièrement le radeau n°1 ;
- 9 avril : mise en place d'un quadrillage d'élastiques au-dessus du radeau n°1, complété par quelques bandes de tissus flottant au vent ;
- 24-25 avril : le couple de goéland fréquente le bateau sur lequel il a tenté de nicher en 2019, à la Belotte ;
- 29 avril : le couple s'est installé sur un bateau à moteur bleu au mouillage à la Belotte. Le nid avec un adulte est observé ;
- 3 mai : les élastiques du radeau n°1 sont retirés, le rendant disponible pour les sternes. Les goélands couvent sur le bateau bleu, mais montrent une certaine curiosité à ce qu'il se passe sur le radeau ;
- dès le 10 mai : très peu d'observations de sternes (0 à 2 ind.) ;
- 13 mai : 1 puis 2 couples de Mouettes rieuses, d'abord sur les poteaux, le radeau n°2 où elles houspillent les cormorans, le radeau de baignade de la Belotte. Puis lorsque le 2e couple arrive, les cris s'intensifient et elles font quelques visites sur le radeau n°1 en paradant ;
- 5 juin : 1 à 2 poussin(s) de goéland sur le bateau bleu ;
- 17 juillet : le bateau bleu est absent. 2 poussins de goélands nagent entre les bateaux de la Belotte et pourraient être ceux de cette nichée.



Figure 8 : Couple de Mouettes rieuses paradant sur le radeau n°1, 13.5.2020 (C.Pochelon)

Perspectives pour 2021

Au vu du déroulement de la saison 2020, plusieurs points sont à relever:

- Le couple de goéland est toujours présent, mais peut se rabattre sur d'autres sites de nidification si le radeau est bien protégé ;
- Les sternes sont de moins en moins nombreuses, ce qui rend la (re)colonisation difficile ;
- Le comportement nuptial observé chez les Mouettes rieuses est à suivre ces prochaines années.

Au niveau du matériel, cela implique les actions suivantes :

- L'utilisation d'élastiques à la place des rubalises permet de protéger le radeau en début de saison de façon plus efficace. Les élastiques sont plus simples à mettre en œuvre, à retirer lorsqu'on ouvre le radeau pour les sternes, et peuvent être réutilisés d'année en année ;
- Mise en place de nouvelles clôtures en bordure du radeau n°1 (utilisation de treillis métallique, le treillis plastique ne résiste pas au temps et aux cormorans qui s'y posent durant l'été). Remise en état d'une enceinte portable;
- Début – mi-mai : retrait des élastiques et mise en place de l'enceinte portable.

Synthèse

En 2020, seules quelques rares parades de sternes ont été observées sur les balises. Au vu de l'installation des goélands sur un autre site, il est à noter que le radeau n°1 était entièrement disponible pour les sternes dès le 3 mai, mais qu'elles ne se sont pas montrées intéressées et n'ont pas niché à la Pointe à la bise.

Les goélands ont commencé à visiter le radeau n°1 au moins à partir du 1.4. La mise en place des élastiques a permis d'empêcher leur installation. Leur nidification s'est reportée sur un bateau stationné au mouillage à la Belotte.

Un couple de Mouettes rieuses a visité le radeau n°1 le 13.5 et y a brièvement paradé.

Les Grands cormorans apprécient particulièrement le radeau n°2 comme site de repos.

Le suivi et les mesures méritent d'être poursuivis, même si les résultats sont peu probants ces dernières années. La mobilité des oiseaux (sternes mais aussi mouettes) fait qu'en cas d'échec sur une colonie, ils pourraient se déplacer sur un site favorable ailleurs sur le Léman. C'est pourquoi il est important de maintenir des sites favorables tel que celui de la Pointe à la bise.

Remerciements

Ce projet a mobilisé de nombreux intervenants, que nous tenons à remercier ici :

- Le Centre d'entraînement à la régates pour le prêt du bateau moteur
- Le personnel du Centre nature de Pro Natura Genève pour la transmission de leurs observations et la mise à disposition du canot
- Les observatrices et observateurs ayant signalé leurs données sur ornitho.ch
- L'OCAN pour son soutien financier au travers de la convention RPT.

Annexe

Tableau récapitulatif du déroulement de la saison de nidification à la Pointe à la Bise (Sterne pierregarin, Goéland leucophée, Grand cormoran)

Date	Nombre de sternes	Code atlas	Remarque sternes	Remarque goéland	Remarque cormoran	Actions sur les radeaux
21.03.20	1		en vol au large			
01.04.20				1 ind. se pose sur le radeau à sternes	7 sur le radeau n°2	
03.04.20	1		sur les balises			
04.04.20				le couple avec le mâle bagué alu défend le radeau n°1 lorsque les corneilles s'y posent	min. 9 sur les balises et poteaux	
05.04.20				1 ad. posé sur un piquet à côté du radeau à sternes		
06.04.20				radeau n°1 occupé		
07.04.20	1					
09.04.20						mise en place des élastiques sur le radeau n°1
12.04.20	4		pêchent en direction de la Belotte			
16.04.20	6					
17.04.20	8					
18.04.20	6					
19.04.20	40		12 à 40, pêchent en direction de la Belotte			
23.04.20	6					
24.04.20	13		5 à 13, posées sur les balises	couple présent sur le bateau sur lequel ils ont tenté de nicher l'an dernier	une vingtaine sur le radeau n°2	
25.04.20	15		posées sur les balises, un couple parade	le couple habituel parade sur une barge de travaux lacustre puis va sur le bateau moteur où ils ont tenté de nicher l'an dernier		
26.04.20	8		posées sur les balises			
27.04.20	4					
28.04.20	2					
29.04.20	8		2 sur les balises et 2 derrières les barges de travaux lacustres	nid avec individu dessus, sur un bateau moteur bleu à la belotte. l'autre adulte se tient sur le bateau d'à côté, sur lequel ils ont niché en 2019	9 sur le radeau n°2	
30.04.20	17					
01.05.20	15	2				
02.05.20	8	1				
03.05.20	12	2	sur les balises et en pêche dans la baie de la belotte. Quelques cris mais peu de vraies parades.	le couple est toujours sur le bateau bleu, s'en font chasser brièvement par un bateau de pêche qui passe à côté. Un ad. vient voir au dessus du radeau lorsque j'enlève les élastiques		Elastiques retirés du radeau n°1
05.05.20	1	2				
06.05.20	0	99		1 ad. couve sur le bateau bleu. 1 ad. sur le poteau à côté du radeau n°1. 3 ad. sur les balises. aucun n'est bagué		
07.05.20	5					
08.05.20	0				une vingtaine sur le radeau n°2	
10.05.20	0			niche sur le bateau bleu visible depuis la pointe à la bise (obs depuis la rampe de Vézenaz)		
13.05.20	0	99				
14.05.20	0					
16.05.20	2	2				
17.05.20	0	99				
19.05.20	0	99				
20.05.20	1	2	sur les balises			
05.06.20				adulte sur le nid, 1 ou 2 poussins (vivants?) un niveau plus bas dans le bateau bleu	8 sur le radeau n°1 et 54 sur le radeau n°2	
08.06.20	1	2				
12.07.20				2 jeunes dont un avec encore du duvet à la tête se nourrissent en nageant parmi les bateaux de la Belotte. Le bateau bleu sur lequel ils nichaient est absent	65, presque tous sur le radeau n°2	